

Dossier n° 2

**Comment est structurée la
société française actuelle ?**

* Introduction : Les inégalités source d'une hiérarchisation sociale

Document 1: « *Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants* », 2019, sous la dir de B. Lahire, pp38-41

Toute différence sociale constatée n'est pas interprétable en termes d'inégalité. (...) Pour qu'une différence devienne inégalité, il faut que le monde social dans lequel vivent « privilégiés » et « lésés » soit organisé de telle façon que la privation de telle ressource matérielle, de telle activité, de tel savoir, ou de tel service constitue un manque ou un handicap. Être riche, instruit, et en bonne santé n'est pas une option qu'on aurait à choisir parmi d'autres possibles. C'est bien parce que la richesse est plus enviable que la pauvreté, que l'instruction et les savoirs sont mieux considérés que l'absence d'instruction et l'ignorance, et que la bonne santé est préférable à la mauvaise santé qu'il n'est pas seulement question de différences sociales entre pauvres et riches, instruits et non instruits, personnes en bonne santé ou personnes souffrantes ou diminuées, mais bien d'inégalités. Personne n'oserait dire que vivre plus longtemps, dans de meilleures conditions matérielles et sanitaires, avec des ressources économiques et culturelles suffisantes pour sa vie n'est pas enviable. (...) La distribution socialement différenciée des pratiques et des compétences en matière de jeu de boules ou de belote ne fait pas mécaniquement inégalité. La question de l'inégalité est clairement indissociable de ce qu'on pourrait appeler *le degré de désirabilité* collectivement entretenu à leur égard et qui dépend de la manière dont la société s'est organisée. En effet, ce qui marque l'écart entre une simple différence et une inégalité d'accès à toute une série de ressources, c'est le fait que l'on a affaire dans le second cas de figure, à des situations, des pratiques, ou des savoirs définis, collectivement et de manière suffisamment large, comme hautement désirables.

Q1) Distinguez différence et inégalité.

Chapitre I

Quels sont les facteurs qui structurent et hiérarchisent l'espace social ?

Introduction : Qu'est-ce que l' espace social ?

1/ Les facteurs socioéconomiques

1.1/Des P.C.S au revenu

Document 2: document 4 p.161 Hatier (exercice)

Groupe 1	Agriculteurs, exploitants
Groupe 2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
Groupe 3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
Groupe 4	Professions intermédiaires
Groupe 5	Employés
Groupe 6	Ouvriers
Groupe 7	Retraités
Groupe 8	Autres personnes sans activité professionnelle

Aïssata, 17 ans

- Elève en Terminale
- Sans activité
- Sans revenu



Louis, 50 ans

- Ingénieur agronome
- Diplôme d'ingénieur (bac + 5)
- Salaire : 4 500 €/mois



Leïla, 24 ans

- Vendeuse de bijoux
- Licence d'anglais
- Salaire : 1 400 €/mois



Bernard, 26 ans

- Ouvrier dans la sidérurgie
- CAP Carrosserie
- Salaire : 1 250 €/mois



Évelyne, 63 ans

- Retraitée (travaillait comme agent d'accueil)
- Niveau BEPC
- Pension retraite : 1 200 €/mois



Julie, 40 ans

- Technicienne de maintenance aéronautique
- BTS aéronautique
- Traitement : 1 500 €/mois



Pierre, 50 ans

- Agriculteur sur petite exploitation
- Bac professionnel agricole
- Revenus : 1 450 €/mois



Mouhamadou, 52 ans

- PDG d'une multinationale dans l'agroalimentaire
- Diplômé d'HEC
- Salaire : 80 000 €/mois



Q2) A quelle P.C.S appartient chaque individu présenté ?

Document 3: Source : d'après « Note d'information n°20-38 », *DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance)* – Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, novembre 2020.

Répartition par origine sociale et par sexe des élèves pour les doublettes les plus choisies en terminale générale en 2020

1 : Combinaison des deux enseignements de spécialité choisis en classe de terminale.

2 : HGGSP : Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques.

3 : LLCER : Langues, Littératures et Cultures Etrangères et Régionales

Doublettes ¹	Part des élèves (%)	Part d'élèves d'origine sociale ... (%)				Part de filles (%)	Part de garçons (%)
		Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée		
Mathématiques, Physique-Chimie	19,5	52,4	13,6	19,8	14,2	36	64
HGGSP ² , SES	14,6	37,1	13,9	26,8	22,1	58,8	41,2
Physique-Chimie, SVT	12,9	35,8	15,8	25,8	22,6	65,7	34,3
Mathématiques, SVT	7,2	35,8	15,7	26,7	21,8	58,8	41,2
Mathématiques, SES	6,6	44,0	12,6	24,2	19,2	51,0	49,0
LLCER ³ , SES	5,9	31,6	14,3	28,7	25,5	72,7	27,3
Ensemble	100	38,8	14,6	25,3	21,4	56,1	43,9

Q3) Comparez les choix des élèves d'origine sociale très favorisée et défavorisés. Que constatez-vous ?

Q4) Peut-on dire qu'il y a également un espace social du lycée hiérarchisé selon le sexe ?

Document 4: Insee

Salaires nets mensuels moyens en équivalent temps plein (en euros)

En 2015	Hommes	Femmes	Ensemble	Écart hommes/ femmes (en %)
Cadres supérieurs	4 450	3 560	4 140	- 20
Professions intermédiaires	2 420	2 080	2 270	- 14
Ouvriers	1 770	1 480	1 720	- 16,4
Ensemble	2 440	1 990	2 250	- 18,4

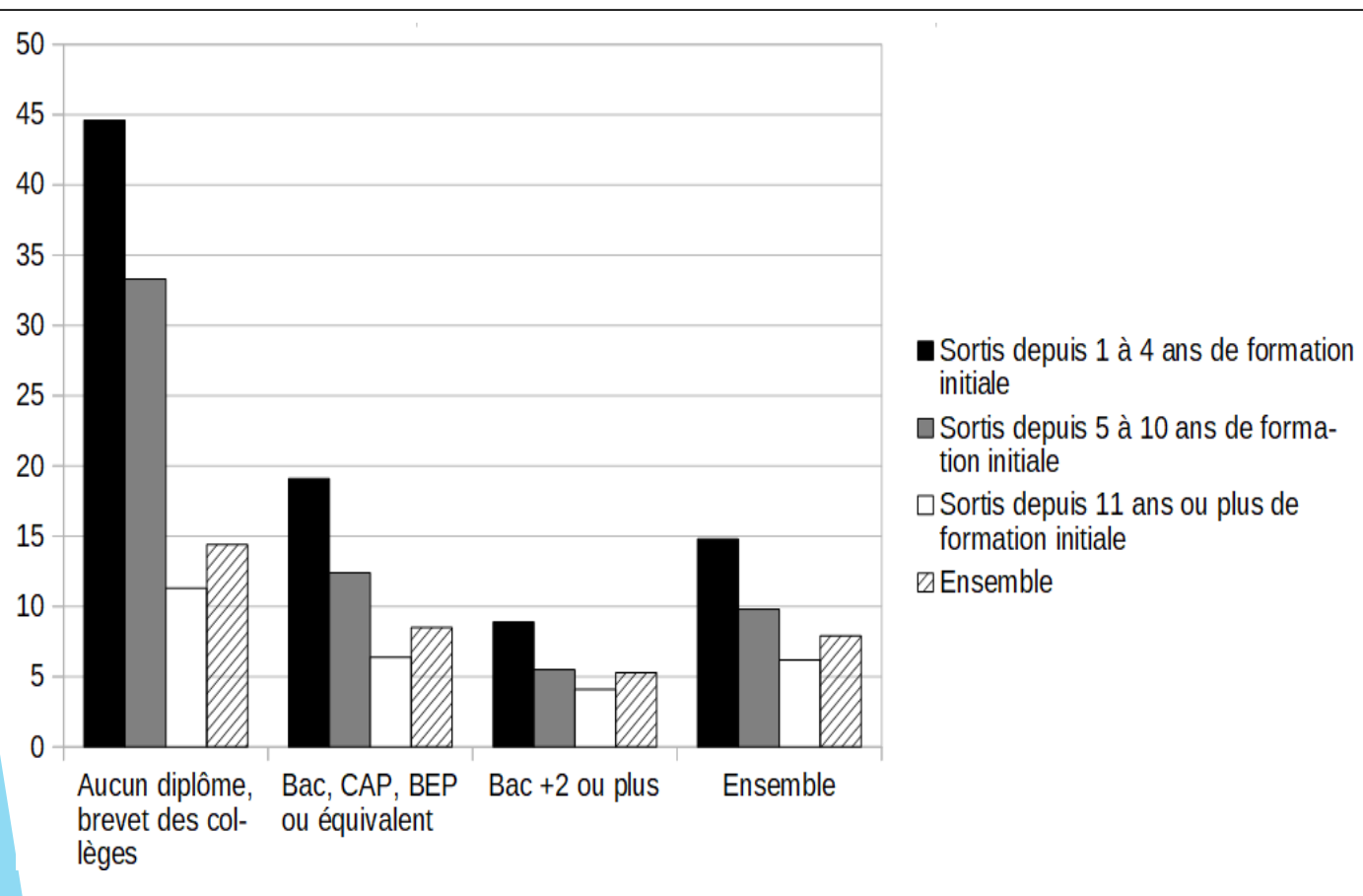
Lecture : Les femmes cadres gagnent 20 % de moins que les hommes cadres (en équivalent temps plein).

Q5) Montrez qu'il existe une corrélation entre la PCS et le niveau de salaire net mensuel

Q6) La PCS est-elle le seul critère ayant un impact sur le salaire net mensuel ?

1.2/ Le rôle du diplôme

Document 5: Taux de chômage selon le niveau de diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale, en 2021, en %



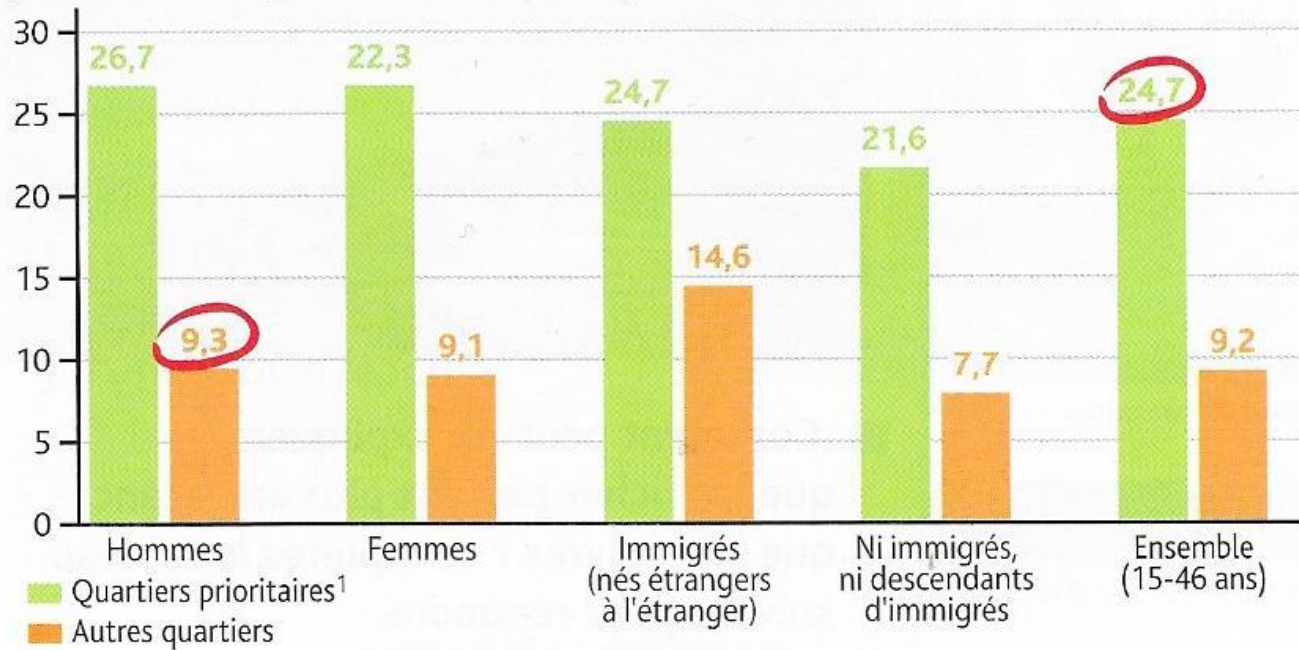
Q7) Faites une phrase avec la valeur de la 1^{ère} colonne à gauche du document.

Q8) Comment le taux de chômage varie-t-il en fonction du diplôme et de la durée depuis la sortie de formation initiale? Illustrez votre réponse.

2) Les facteurs sociodémographiques

2.1) Le lieu de résidence => Document 6: document 2 p.158 HATIER

Taux de chômage selon le lieu de résidence
par sexe et origine en 2017 (en %)



Q9) Faites une phrase avec chaque donnée entourée

Q10) En quoi le lieu de résidence est un critère pertinent de différenciation sociale pour analyser le chômage ?

Q11) Quels sont les deux autres critères qui apparaissent sur ce document ?

ANNEXE 1

Éducation, justice, santé ou encore sécurité sous-dotés : cinq maires de Seine-Saint-Denis ont déposé un recours en justice contre l'État pour rupture d'égalité par rapport aux autres communes françaises, a-t-on appris mardi 14 janvier auprès de leur avocat.

Les villes de Saint-Denis, Stains, l'Île-Saint-Denis, Aubervilliers et Bondy ont saisi le 7 janvier le tribunal administratif de Montreuil pour engager la responsabilité de l'État.

« Elles lui reprochent des carences dans l'évaluation de la population de Seine-Saint-Denis qui augmente et de ses besoins, ce qui entraîne une carence dans le calcul des dotations et des moyens déconcentrés comme la police, la justice ou l'éducation », explique Arié Alimi, leur avocat.[...].

Pour dénoncer cette inégalité de traitement, les élus de Seine-Saint-Denis se fondent sur un rapport parlementaire de mai 2018. Intitulé *La République en échec*, ce rapport dirigé par deux députés extérieurs au département avait mis en évidence des inégalités de traitement de l'État vis-à-vis de ce département qui cumule les difficultés – plus fort taux de pauvreté et de criminalité de France notamment.

En matière de sécurité, des communes comme Bondy et Stains avaient moins d'un policier pour 400 habitants là où, par exemple, le XVIII^e arrondissement de Paris, moins criminel, bénéficie d'un policier pour 315 habitants, selon le rapport.

En termes de justice, les délais d'audience¹ au tribunal d'instance à Aubervilliers sont de 12 mois, contre deux à Paris.

Sur le volet éducatif, un élève de Seine-Saint-Denis perd en moyenne un an sur l'ensemble de sa scolarité en raison de la difficulté à remplacer les professeurs absents et 49,5 % des enseignants du secondaire restent moins de deux ans dans leur établissement.

Source : d'après « Des maires de Seine-Saint-Denis déposent un recours contre l'État pour "rupture d'égalité" », *Ouest-France*, 14 janvier 2020.

1 : Audience : Séance durant laquelle se déroulent les débats et sont rendus les jugements.

2.2/ Du rôle du sexe à celui de la composition du ménage

Document 7: Vidéo <https://www.lumni.fr/video/inegalites-de-salaire-hommes-femmes-on-vous-dit-tout>

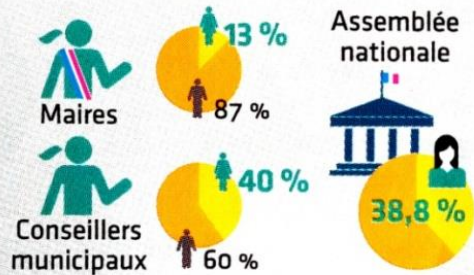
Q12) En quoi l'inégalité de partage du temps domestique explique, en partie, les inégalités de revenus et d'accès à l'emploi entre hommes et femmes ?

Q13) Répertoriez l'ensemble des causes des inégalités salariales entre hommes et femmes.

ANNEXE 2

PARITÉ DANS LA VIE PUBLIQUE

Depuis les élections législatives de juin 2017, l'Assemblée nationale compte 224 femmes (38,8 %) contre 155 (26,9 %) sous la précédente législature.



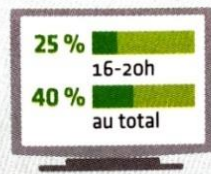
SPORT

15 % part consacrée aux sports féminins à la télévision en 2014

3 500 en euros brut, salaire mensuel moyen des footballeuses professionnelles (12 000 pour les hommes)

CULTURE

Moins de femmes à l'antenne aux heures de forte audience :



2 % des rues portent un nom de femme en France

VIOLENCE

1 femme tous les **3 jours** décède sous les coups de son conjoint ou de son ex-conjoint



84 000 femmes majeures déclarent chaque année être victimes de viol ou de tentative de viol. **Moins de 10 %** déposent plainte et seule **une plainte sur 10** aboutit à une condamnation.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

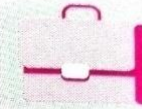
24 % écart entre le revenu salarial des femmes et celui des hommes

9,9 % écart entre rémunérations à conditions équivalentes



VIE FAMILIALE

72 % des mères de familles ont un travail, contre **85 %** des pères.



Familles monoparentales

16 % des familles monoparentales ont un père, **84 %** ont une mère.

24 % écart de niveau de vie entre les mères et les pères de famille monoparentale

Tâches ménagères (2010)

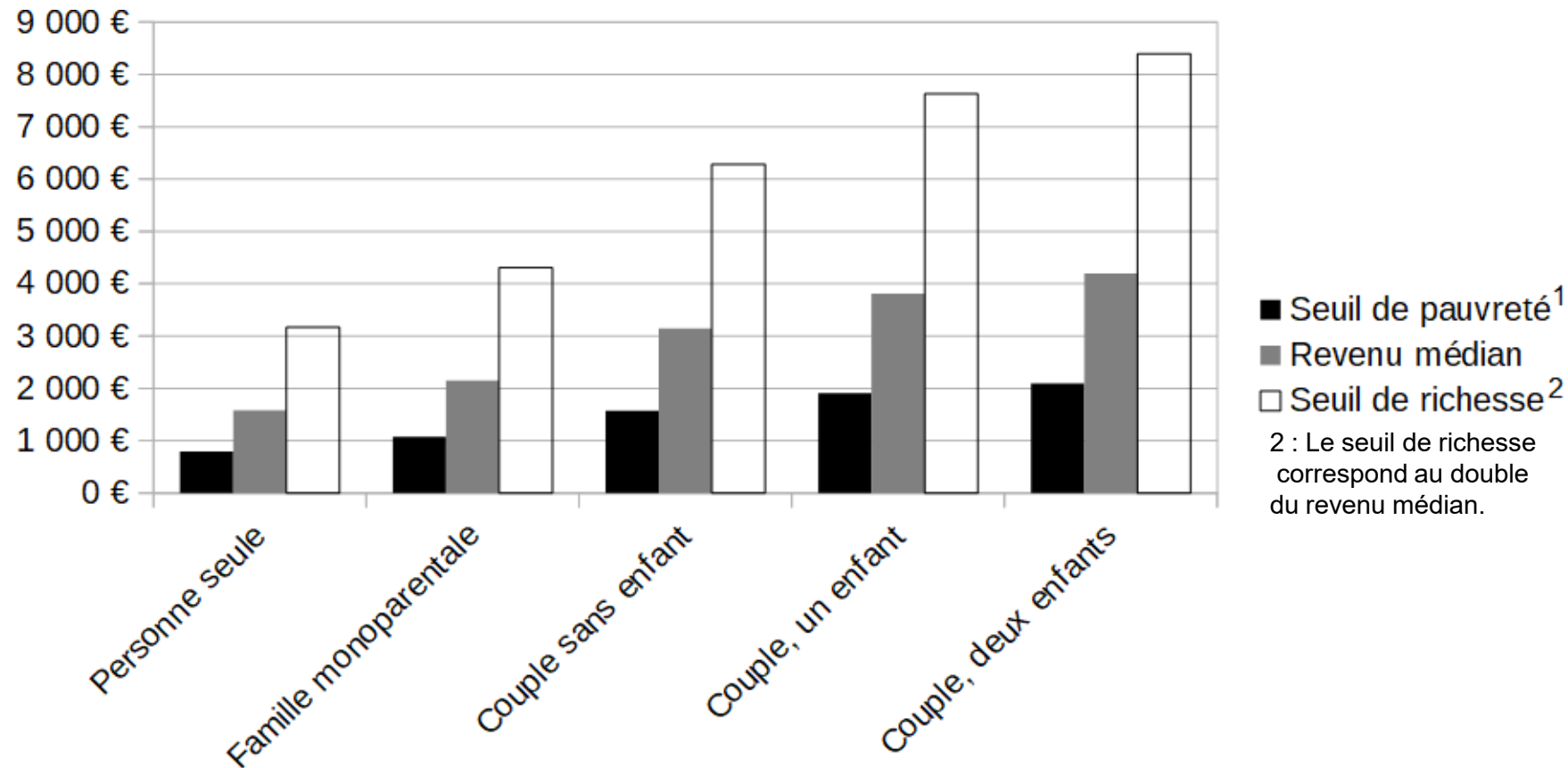
72 % part des tâches domestiques réalisées par les femmes

183 minutes de travail domestique par jour contre 105 pour les hommes

95 minutes de temps parental par jour, contre 41 minutes pour les hommes

Document 8: d'après « Pauvres, moyens ou riches ? Les revenus par type de ménage »,
Observatoire des inégalités, d'après Insee, **données 2018**, 11 février 2021.

Revenus disponibles mensuels d'après le type de ménage, en France en euros



Q14) Faites une phrase avec la valeur du seuil de pauvreté pour une famille monoparentale.

Q15) Quel est le constat majeur que l'on peut établir ?

Q16) Comment expliquer ce constat élaboré à la question 15 ?

2.3/ De l'âge au cycle de vie

Document 9: Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

Montants moyens du patrimoine des ménages selon l'âge de la personne de référence début 2018

	Patrimoine
Moins de 30 ans	69 900
De 30 à 39 ans	210 500
De 40 à 49 ans	283 500
De 50 à 59 ans	337 500
De 60 à 69 ans	327 000
70 ans ou plus	308 000
Ensemble	276 000

Q17) Rappelez les définitions des concepts de « ménage », « patrimoine » et « épargne »

Q18) Faites une phrase explicitant le sens de la donnée « 276 000 »

Q19) Quel(s) lien(s) peut-on faire entre les revenus perçus par les ménages et le patrimoine ?

Q20) Quels constats ressortent de l'étude de ce document ?

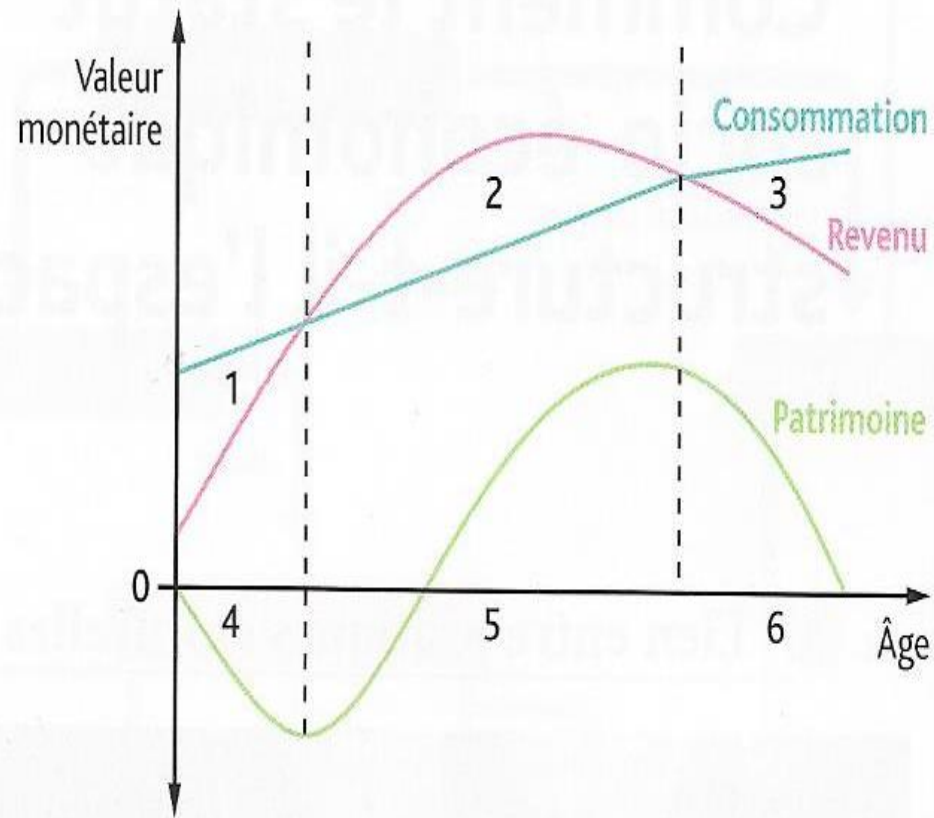
Document 10: document 3 p.159 HATIER

La théorie du cycle de vie a été développée en 1954 par Franco Modigliani. Elle permet de décrire le comportement d'épargne d'un individu en fonction de son âge. Le cycle de vie est divisé en trois phases :

Jeunesse : revenus faibles, utilisés pour consommer. **Épargne négative** car l'individu s'endette pour payer ses études ou équiper son logement.

Activité : **épargne positive** car les revenus augmentent avec une meilleure insertion sur le marché du travail. L'individu peut ainsi se constituer un patrimoine.

Retraite : les revenus diminuent du fait de la fin de la vie active. Pour maintenir son niveau de consommation, l'individu **désépargne** : il puise dans son patrimoine.

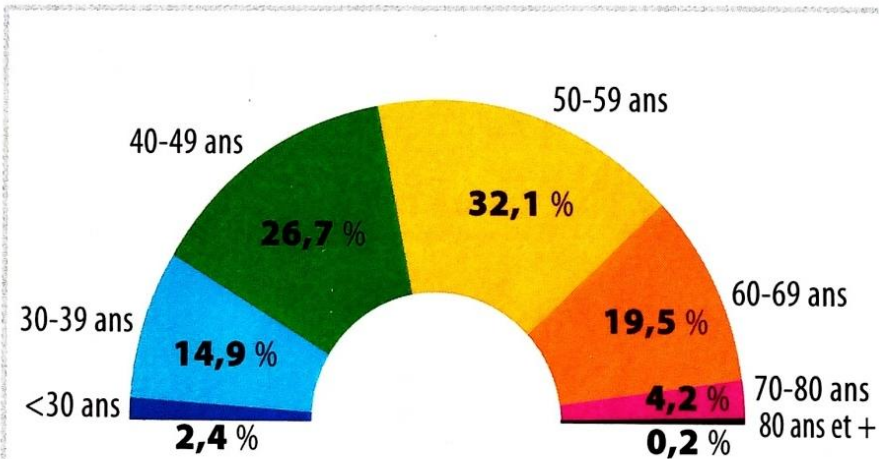


Q21) Associez les mots en gras du texte aux chiffres notés sur le graphique

Q22) Pour quelles raisons la position dans le cycle de vie est un facteur de différenciation sociale ?

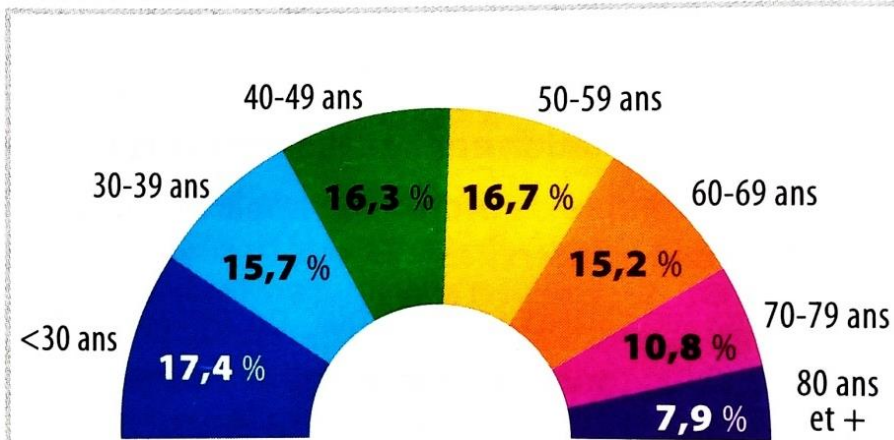
ANNEXE 3

a) Composition de l'Assemblée nationale en 2017 en fonction de l'âge (en %)



Source : Assemblée nationale, 2020.

b) Composition de la population de plus de 18 ans en France en 2020



Source : INSEE, 2020.

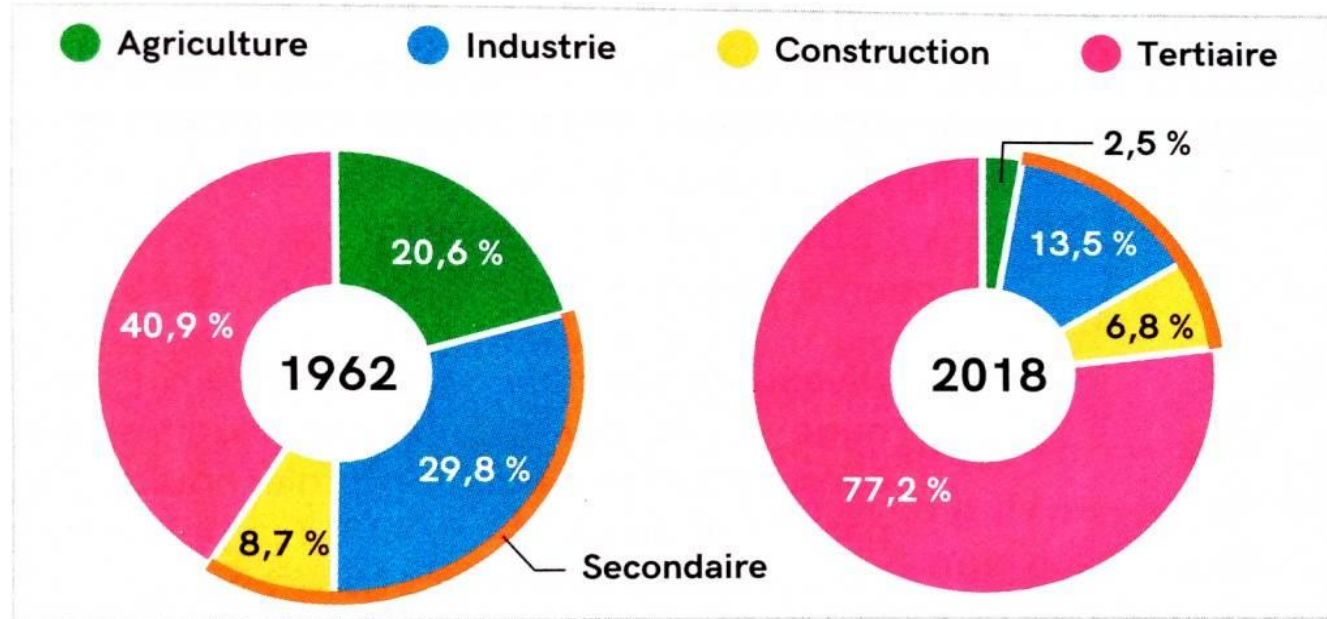
La comparaison entre ces deux répartitions met en évidence la **SURREPRESENTATION** des tranches d'âge plus âgées (à partir de 40-49 ans et jusqu'à 60-69 ans) à l'AN par rapport à leur place au sein de la société française : l'âge révèle des inégalités d'accès au pouvoir politique

Chapitre II

Quelles sont les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la deuxième moitié du XXème siècle ?

1/Les transformations de la nature des emplois : tertiarisation et élévation du niveau de qualification

Document 11: INSEE, recensement de la population



Recensements de la population et Insee, enquête Emploi, 2018

Q23) Pourquoi peut-on regrouper le secteur de l'industrie et celui de la construction ?

Q24) Entre 1962 et 2018, que peut-on dire de l'évolution de la part des personnes ayant un emploi dans le secteur tertiaire ?

Justifiez votre réponse par des données.

Q25) Quel(s) constat(s) ressort(ent) de l'étude de ce document ?

Document 12: document 2 p.162 HATIER

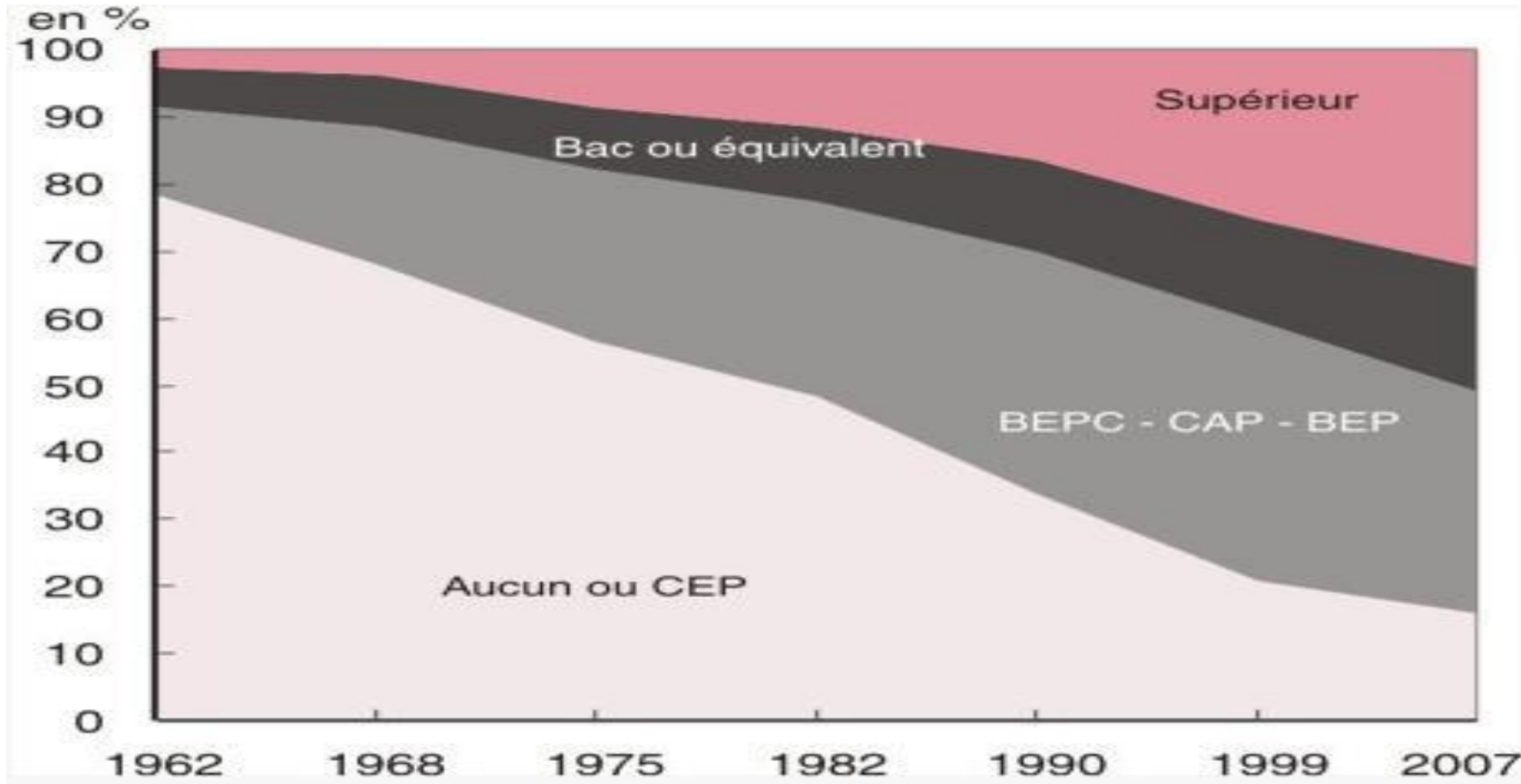
« Cette évolution spectaculaire [des secteurs d'activité] est expliquée à l'aide de deux variables : la productivité – c'est-à-dire la production d'un travailleur par unité de temps – et la demande. Lorsqu'on produit peu, on gagne juste de quoi ne pas mourir de faim : l'essentiel de la demande consiste alors en nourriture [...]. Avec le progrès technique, la productivité augmente : chacun produit plus, donc gagne davantage, en moyenne tout du moins. La nourriture [...] n'absorbe plus la quasi-totalité du budget familial : la demande de céréales ne s'accroît donc pas, voire diminue, tandis que la demande d'autres produits augmente. Une partie de la population active, jusque-là occupée à produire avec peu d'efficacité les céréales destinées à l'alimentation, va devoir quitter la terre (contre son gré souvent) pour produire ce qui est demandé en quantités croissantes : des produits industriels, puis des services. [...]

[...] Si, depuis quelques décennies, le tertiaire se développe aussi fortement [...], c'est à la fois parce que la demande pour les services augmente de façon importante [...] et parce que ces services, peu mécanisables, nécessitent une main-d'œuvre importante pour les produire. »

Q26) Quels sont les deux facteurs explicatifs de la tertiarisation ?

Q27) Faire un schéma montrant l'impact du progrès technique sur le développement du secteur tertiaire ?

Document 13: INSEE, recensement de la population
Répartition de l'emploi par niveau de diplôme de 1962 à 2007

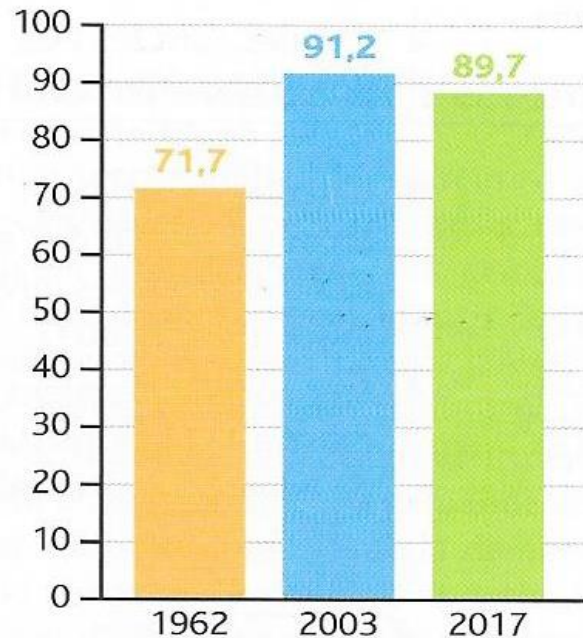


Q28) Entre 1962 et 2007, que peut-on dire de l'évolution de la part des personnes en emploi ayant un diplôme du supérieur ? Entre 1962 et 2007, que peut-on dire de l'évolution de la part des personnes en emploi n'ayant pas de diplôme ou ayant un CEP ? Quel constat général en retirer ?

2/ Les transformations de la population active : salarisation et féminisation - Document 14:document 2 p.164 HATIER

A. La salarisation croissante de l'économie

Taux de salarisation de l'emploi
de 1962 à 2017 (en %)



Champ : Actifs ayant un emploi, France métropolitaine, contingent exclu.

Source : Insee, recensements de la population.

B. Le recul de l'emploi non salarié au XX^e siècle

« Le recul des non-salariés est d'abord imputable à l'effondrement des exploitants et aides familiaux agricoles. Il s'explique également par la diminution inégale mais constante des indépendants non agricoles. [...]

Le recul des artisans est sévère durant les Trente Glorieuses. [...] La concurrence des entreprises industrielles touche d'abord et logiquement les artisans de fabrication, surtout dans les activités connaissant un développement de la production en série. [...] Le déclin des commerçants indépendants est imputable au premier chef à la "révolution commerciale". Apparue au début des années 1960, la grande distribution connaît un essor spectaculaire dans les décennies suivantes. [...] Dans les années 1980 et 1990, [les grandes surfaces] continuent à accroître leurs parts de marché. [...] La salarisation s'accompagne, chez les employés de commerce, [...] d'une forte féminisation. »

■ Serge Bosc, *Stratification et classes sociales : la société française en mutation*, © Armand Colin, 2013.

Q29) Montrez quelle est l'évolution du taux de salarisation entre 1962 et 2017 en France ? (A)

Q30) Que suggère la baisse du salarisation entre 2003 et 2017 ? (A)

Q31) Comment peut-on expliquer l'évolution constatée dans la question 29 ? (B)

Document 15: d'après fiche eduscol programme SES 2020 + M. Buscatto « Sociologie du genre »

Les femmes ont toujours travaillé, à la fois pour la production non marchande et marchande, mais pendant longtemps, la participation des femmes au travail marchand, notamment dans l'agriculture et le commerce, était invisibilisée. *« L'immense majorité des femmes épouses qui travaillent avec leur conjoint à la ferme, à l'atelier, à la boutique échappe au dénombrement. (...) Tout au long du 19ème siècle et de la première moitié du 20ème siècle, une part importante des femmes actives est largement négligée dans les statistiques officielles puisque le travail non salarié reste la règle, donnant l'expression d'une croissance explosive du travail féminin dans les années 1960, là où on assiste plutôt à sa redéfinition sociale faite de visibilité, de rémunération et d'autonomie juridique qui favorise en partie sa croissance dans les statistiques. (...) D'une activité invisible et niée socialement, l'activité professionnelle des femmes est devenue une norme reconnue. »* M. Buscatto « Sociologie du genre ». En France, dès le début de XXe siècle, la féminisation de la population active était déjà relativement importante comparativement aux autres pays européens, mais à partir des années 1960, le mouvement s'amplifie et en 1962 leur taux d'activité est égal à 34%. Le taux d'activité des femmes a continué à progresser au XXIe siècle pour atteindre 68,2% en 2019.

Q32) Pourquoi la participation des femmes au travail a longtemps été « invisibilisée » ?

Q33) Montrez quelle est l'évolution du taux d'activité des femmes entre 1962 et 2019.

Chapitre III

**La société française est-
elle une société de
classes ?**

Introduction : Qu'est-ce qu'une classe sociale ?

1/ Les analyses théoriques des classes sociales

Document 16: Jean Etienne et alii « *Dictionnaire de sociologie* » Hatier (1996)

« Pour Marx, les classes sociales sont principalement définies à partir de la place occupée dans le processus de production. Le critère de distinction essentiel est celui de la propriété des moyens de production (cette distinction entre possession et non possession des moyens de production correspond à ce que Marx appelle les rapports sociaux de production). On peut ainsi distinguer deux grandes classes sociales : la bourgeoisie capitaliste, propriétaire des moyens de production, et la classe ouvrière qui ne possède que sa force de travail qu'elle loue à la bourgeoisie. Le capitaliste achète la force de travail de l'ouvrier à sa valeur d'échange (ce qu'il coûte) qui est inférieure à sa valeur d'usage (ce qu'il produit). La différence entre ce que produit l'ouvrier et ce que coûte l'ouvrier est la source du profit, ce profit est accaparé par le capitaliste. De ce rapport d'exploitation découle un antagonisme d'intérêt fondamental entre bourgeoisie et ouvriers. La position objective de chaque groupe définit ainsi une classe « en soi », mais ne suffit pas à faire exister la classe « pour soi ». Pour réaliser le passage de la classe en soi à la classe pour soi, il faut une conscience de classe, cette conscience de classe ne peut se révéler que dans et par la lutte des classes : c'est une approche réaliste. »

Q34) A l'aide du document, proposez une définition des concepts de « force de travail » et « d'exploitation ».

Q35) Pour Marx, quel critère permet de définir les classes sociales ? Quelles sont les classes sociales distinguées dans le document ?

Q36) Distinguez la « classe en soi » de la « classe pour soi ». Comment passe-t-on de la « classe en soi » à la « classe pour soi » ?

« M. Weber adopte une approche pluridimensionnelle de la stratification sociale : « la situation de classe » regroupe des individus placés dans une même situation économique, ayant des chances semblables de se procurer des biens, et ayant donc les mêmes intérêts économiques ; la hiérarchie sociale fondée sur le prestige ou le statut ; la hiérarchie politique qui renvoie à la compétition pour la conquête du pouvoir dans les institutions. Ces trois types d'ordre (économique, social, politique) ne se superposent pas nécessairement. (...) » L'ordre économique est le « mode selon lequel les biens et services sont distribués et utilisés », il « est à l'origine des classes ». Ces classes sociales correspondent à une somme d'individus rassemblés par le chercheur en fonction de critères objectifs (revenu, patrimoine) : les classes sont des noms plus que des choses (approche nominaliste). L'ordre social, « sphère de répartition de l'honneur », est le mode selon lequel « le prestige se distribue dans une communauté... ». Quant à l'ordre politique, il peut être défini comme la compétition pour le contrôle de l'Etat ; les « partis » qui en résultent procurent éventuellement un pouvoir supplémentaire aux classes et aux groupes de statut. ».

Q37) Qu'est-ce que la stratification sociale ?

Q38) Qu'est-ce qu'une classe sociale au sens de M. Weber ? (voir aussi doc.3 p.167)

Q39) Pourquoi dit-on que M. Weber adopte une approche pluridimensionnelle de la stratification sociale ?

Q40) Qu'est-ce qui distingue l'approche des classes sociales de K. Marx et celle de M. Weber? (cf.doc.4p.167)

Exercice: document 5 p.167 HATIER

- A l'aide du document précédent et/ou du schéma fait au tableau ,vous direz dans quel ordre peuvent être classées les paires de groupes suivantes et vous indiquerez la hiérarchie entre ces groupes dans chaque ordre:
- a/ Ouvriers/Bourgeois
- b/ Professions libérales/employés de commerce
- c/ Parti au pouvoir (LREM)/Parti d'opposition (LR ou PS...)

**2/ Une approche en termes de classes sociales
moins pertinente pour rendre compte de la société
française**

2.1) Un affaiblissement des distances inter-classes et des identités subjectives multiples

Document 18: D'après « *Le retour des classes sociales ?* », Louis CHAUVEL, Revue de l'OFCE, 2001

La moyennisation correspond à l'homogénéisation croissante des niveaux et des modes de vie au sein de la population entre les années 60 et 80. Les développements sur la disparition des classes sociales sont toujours peu ou prou fondés sur les mêmes arguments, même si certains auteurs ont pu ajouter quelques éléments : la croissance scolaire et l'entrée des classes populaires (elles regroupent les personnes situées « en bas » de la hiérarchie au regard d'un certain nombre de critères économiques et sociaux tels que la PCS ouvrier et la PCS employés) au lycée puis à l'université, le flou croissant des échelles de salaire, la diffusion de la propriété de valeurs mobilières, la généralisation d'une culture « moyenne » — dont le blue jeans ou le barbecue sont les figures exemplaires (...) L'essentiel de l'argumentation des sociologues intéressés à montrer la disparition des classes sociales peut être résumée en un diagnostic simple : baisse des inégalités économiques et scolaires, affaiblissement des frontières sociales en termes d'accès à la consommation et aux références culturelles, moindre structuration des classes en groupes hiérarchiques distincts, repérables, identifiés et opposés, moindre conflictualité des classes et conscience de classe affaiblie.

Q41) Quels sont les causes justifiant un processus de moyennisation entre les années 60 et 80 ?

Document 19:

Équipement des ménages en biens durables selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019 (en %)

Type d'équipement	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers (y compris ouvriers agricoles)
Téléviseur couleur	95,2	91,0	88,9	94,2	95,0	97,1
Téléphone portable	97,3	98,8	99,5	99,5	99,7	99,3
Micro-ordinateur (y compris portable)	82,9	96,4	98,6	96,3	90,1	86,4
Connexion à internet	85,6	96,7	98,5	97,4	93,2	93,3
Voiture	94,7	91,0	86,7	90,4	81,2	89,0
Deux voitures ou plus	47,9	46,7	42,9	45,1	31,1	46,4

Q42) A l'aide de données, vous montrerez en quoi ce document confirme la réduction de la distance inter-classe en France.

Champ : France métropolitaine, ensemble des ménages dont la personne de référence a 16 ans ou plus.

Source : d'après INSEE, 2020.

Document 20:

Sentiment d'appartenance à une classe sociale (en %)

« Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? Et, si oui, laquelle ? »

Sentiment d'appartenance	1966	2001	2010	2015
Total NON	39	46	36	35
Total OUI	61	54	64	65
- dont la classe bourgeoise	4	2	3	1
- dont les classes dirigeantes	-	-	-	0
- dont les cadres	1	3	2	3
- dont les classes moyennes	13	27	38	38
- dont la classe ouvrière	23	9	6	6
- dont les travailleurs, les salariés	3	2	1	3
- dont les paysans, les agriculteurs	3	1	1	0
- dont les commerçants	1	-	-	0
- dont les pauvres	3	1	2	3
- dont « autre »	8	6	10	11

Source : *L'état de l'opinion*, TNS-Sofres, 2016.

Note : la somme des différentes données n'est pas toujours parfaitement égale au total en raison des arrondis.

Q43) Montrez quelle est l'évolution du sentiment d'appartenance à une classe sociale en France entre 1966 et 2015 ?

2.2) Un accroissement des distances intra-classes

Document 21: document 3 p.168 HATIER

A. Les inégalités hommes/femmes

**Salaires nets mensuels moyens
en équivalent temps plein selon le sexe et la PCS (en euros)**

	Hommes	Femmes
Ouvriers	1 765	1 483
Ensemble	2 438	1 986

■ Insee, données 2015, *Tableaux de l'économie française 2018*.

B. Le taux de chômage en 2017 (en %)

Ouvriers qualifiés

10,5

Ouvriers non qualifiés

18,4

■ Insee, données 2017, © Observatoire des inégalités.

Q44) Faites une phrase avec chaque donnée entourée.

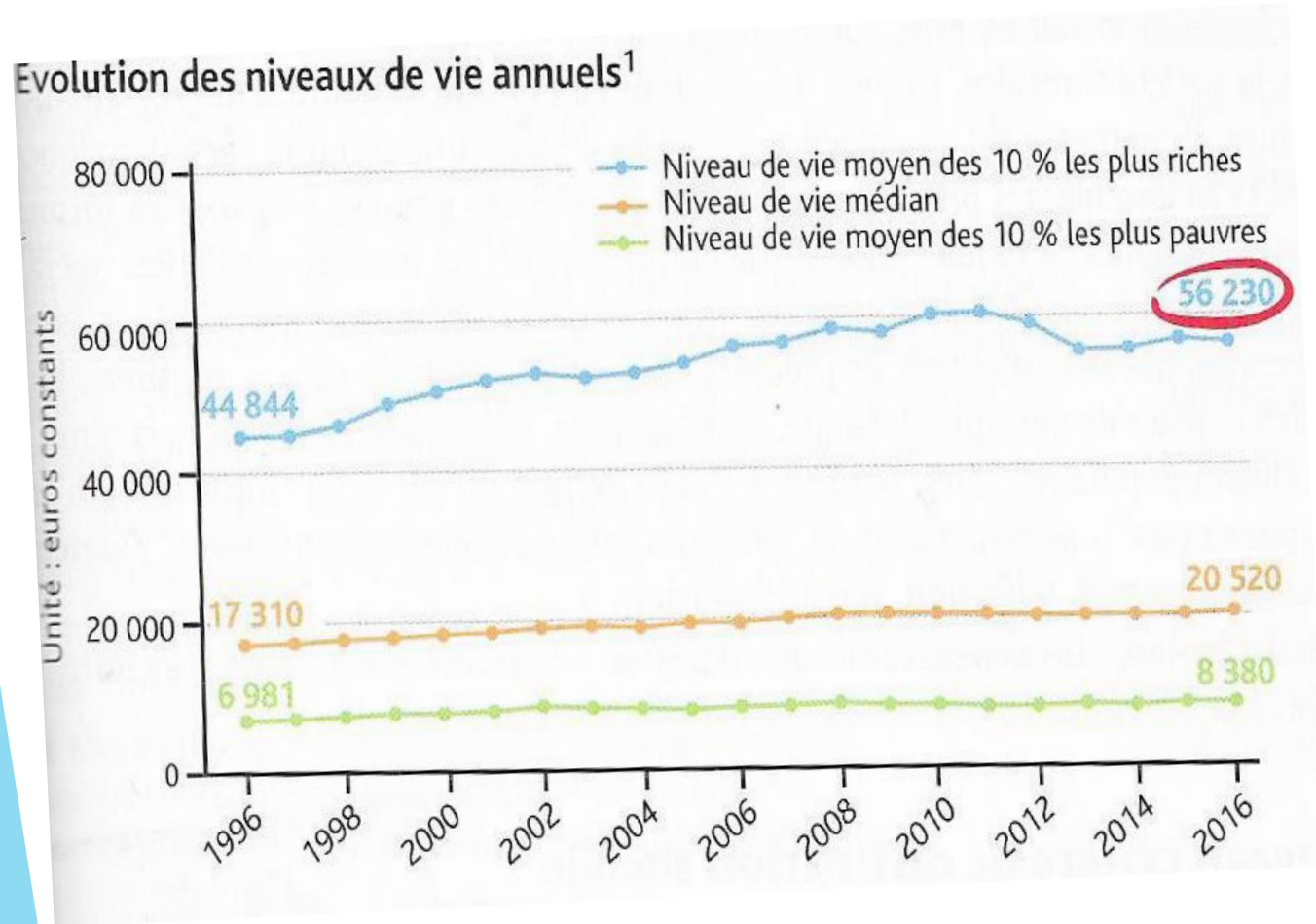
Q45) En quoi chacun de ces tableaux statistiques permettent de remettre en cause la notion de classe ouvrière ?

Au travail, les transformations de la production rendent moins probable la formation de collectifs ouvriers de travail. Les unités de production sont de taille plus petite, ce qui a des effets sur la syndicalisation et la socialisation politique. Les transformations de l'organisation du travail brisent les solidarités : primes individuelles, suppression des postes de promotion interne au bénéfice de postes recrutant des diplômés de baccalauréats professionnels ou des détenteurs de brevets de techniciens supérieurs, travail sur projet sur la base d'équipes sans cesse renouvelées... Le contrôle par l'évaluation individuelle tend à se renforcer avec l'usage des nouvelles technologies. Dans les années 1980, plusieurs auteurs associent ces transformations de la production avec une tendance à un repli sur la vie familiale et amicale, ce qu'Olivier Schwartz, enquêtant dans une cité ouvrière du Nord de la France appelle « privatisation » : *« On assisterait aujourd'hui à une transformation, par « privatisation » (O. Schwartz) d'un univers ouvrier naguère encore communautaire ou collectif, voire collectiviste, où les familles étaient insérées dans des solidarités de quartier ou de milieu professionnel fortes, solidarités que cristallisait le mouvement ouvrier, indissociablement syndical et politique. Il s'agirait donc d'un effritement de la classe. »*

Q46) Quels sont les deux facteurs fondamentaux du processus d'individualisation des ouvriers ?

3/ Une approche en termes de classes sociales demeure, en partie, pertinente pour rendre compte de la société française

3.1) La remontée des inégalités économiques, la persistance d'inégalités culturelles et d'une réelle reproduction sociale : ordre économique et classes en soi - Document 23: document 5 p.171 HATIER



Q47) Faites une phrase avec la donnée entourée

Q48) Montrez ,à l'aide de calculs, et de vos connaissances personnelles que ce document met en évidence un renforcement des classes sociales au sens de Weber

DOC. 4 L'origine sociale des étudiants selon les filières (en %)

En 2018	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprises	Cadres supérieurs	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Part d'enfants de cadres/ Part d'enfants d'ouvriers
Écoles de commerce	19,5	51,3	9,6	8,3	4,1	7,1	12,5
Écoles d'ingénieurs	12,8	54,1	11,8	8,2	5,6	7,6	9,7
Classes préparatoires	11,4	51,8	12,5	10,8	7,2	6,4	7,2
Université	9,7	34,1	14,4	15,6	11,7	14,6	2,9
BTS	12,9	16	14,4	19	24,1	13,6	0,7
Ensemble des étudiants	11,3	34,9	13,6	15,6	12,2	12,4	2,9

Q49) Faites une phrase avec les données entourées.

Q50) Montrez en quoi ce document met en évidence une certaine reproduction sociale
REPRODUCTION SOCIALE = transmission des positions sociales d'une génération à l'autre

Q51) En quoi ce document illustre la persistance d'une « classe en soi » mais où la possession ou non du capital économique est remplacée par celle d'un capital culturel ?

3.2) Des classes sociales « pour soi » encore mobilisées

Document 25: document 3 p.181 magnard 2015

① Mobilisation des habitants d'un quartier chic de Paris contre des HLM

D'un côté, l'équipe [municipale] qui défend quatre projets de logements sociaux, soit 407 appartements à loyer modéré. De l'autre, des habitants très remontés, très organisés, qui retardent ces chantiers à coups de procès et de gros chèques. C'est le cas avenue du Maréchal-Fayolle. Ici, les membres de l'association Quartier Dauphine environnement ont déjà déboursé 25 000 euros en frais d'avocat pour stopper la construction de 135 logements. Comme sur les trois autres chantiers, les riverains jurent qu'ils ne sont pas contre les HLM, et pointent des problèmes environnementaux, architecturaux, patrimoniaux... Sur la forme, leurs arguments se tiennent, puisque ces groupes de riverains ont obtenu la suspension des projets par la justice. [...]

Avenue du Maréchal-Fayolle par exemple, les habitants dénoncent un espacement insuffisant entre les immeubles quand le projet est porté par un prestigieux cabinet d'architectes... et l'abatage d'arbres, alors que le Bois de Boulogne se trouve de l'autre côté de la rue.

« Il faut comprendre, voir arriver d'un coup des familles avec des difficultés sociales, là où on avait un espace vert, ça fait un peu peur », explique sans détour une mère de famille du quartier.

A. Pouyat, « HLM : la fronde du 16^e », *Le Journal du dimanche*, 16/06/2010.

Q52) En quoi ce document montre que la bourgeoisie peut encore s'assimiler à une classe sociale « pour soi » (Marx) ?

Document 26: Entretien avec le sociologue Camille Peugny, propos recueillis par Sylvia Zappi, « Les classes sociales n'ont jamais disparu. Avec les « Gilets jaunes » elles redeviennent visibles », Le Monde, 2018

« Les classes sociales n'ont jamais disparu. Avec les “gilets jaunes”, elles redeviennent visibles » Devant nos yeux [avec le mouvement des Gilets jaunes] explose le résultat de vingt ans de politiques [...] qui fracturent la société française, créent des nouveaux clivages et font à nouveau exploser les inégalités. [...] Simplement, dans ce conflit, elles deviennent soudainement visibles aux yeux de tous. On a beaucoup écrit sur la disparition de l'ancien monde ouvrier, structuré par des syndicats forts. La conscience d'avoir des intérêts communs et la possibilité de s'organiser pour les défendre se sont toujours faites dans des espaces collectifs de travail qui ont été progressivement détruits par les transformations de l'emploi. Aujourd'hui, la réalité quotidienne des salariés, c'est l'incitation à l'auto-entrepreneuriat, l'allongement des chaînes de sous-traitance, l'ubérisation du travail... Bref, un isolement au travail grandissant. [...] Ce qui fait la force des « gilets jaunes », c'est l'expression collective de gens aux prises avec les mêmes difficultés. En se retrouvant sur les ronds-points, ils s'aperçoivent qu'à côté de chez eux, il y a des milliers de personnes qui vivent et pensent la même chose. Et là, au même moment, à des centaines d'endroits, des personnes se rassemblent et essayent d'élaborer des mots d'ordre communs. Est-ce que cela n'est pas aussi une révolte des moins qualifiés, liée à l'explosion des petits boulots et des contrats précaires ? Ce que l'on voit s'exprimer sur les barrages, c'est bien sûr cette portion la moins qualifiée des salariés. Mais il y a aussi les franges inférieures des classes moyennes qui ont le sentiment d'être les prochaines sur la liste des déclassés. [...] C'est aussi leur peur du déclassement, de la chute sociale qui s'exprime. [...] Plus généralement, ce conflit montre que les classes sociales sont bien présentes dans le regard que les uns portent sur les autres.

Q53) En quoi peut-on dire que ce texte révèle la persistance d'une certaine conscience de classe ?

ANNEXE 4

Voir aussi la vidéo suivante => lycee.nathan.fr/24ses139



Synthèse du dossier n° 2

INTRODUCTION : *Toute différence sociale constatée n'est pas interprétable en termes.....* » Une inégalité est une différence qui donne un avantage à ceux qui possèdent la ressource en question et un désavantage à ceux qui en sont privés. Dans cette perspective, il faut que la ressource en question (savoirs, revenus, santé...) soit définie comme « hautement désirable » par l'ensemble de la société car sourcepour ceux qui la possèdent et d'handicap pour ceux qui en sont privés. Les différences en termes de revenus sont des inégalités car dans nos sociétés marchandes, le revenu permet d'accéder aux biens et services vendus sur un marché. Le fait d'être privé de revenu ou d'avoir un revenu faible constitue donc un handicap (faible accès aux « ressources matérielles »). C'est pourquoi dans nos sociétés actuelles, le revenu est une ressource « hautement désirable ». Ainsi, les inégalités dépendent de la façon dont la société est organisée. Qu'elles soient économiques ou sociales les inégalités impliquent une, c'est-à-dire un classement des individus les uns par rapport aux autres en fonction de leur possession ou non des ressources socialement valorisées. Autrement dit, la hiérarchisation sociale découle des inégalités économiques et sociales ; inégalités qui peuvent être.....

Chapitre I

Différents facteurs permettent de rendre compte de la stratification sociale. Le diplôme, le sexe, la position dans le cycle de vie (âge), la catégorie socioprofessionnelle, le revenu, la composition du ménage et le lieu de résidence sont les facteurs qui permettent d'analyser la façon dont nos sociétés sont structurées (organisées) en strates hiérarchiquement superposées. En effet, ces différents facteurs (et leurs éventuelles combinaisons) permettent de mieux identifier les personnes qui cumulent les handicaps et celles qui cumulent les avantages. Autrement dit, ils permettent de rendre compte des inégalités économiques et sociales. Par exemple le diplôme permet de rendre compte des inégalités d'accès à l'emploi, elles-mêmes à l'origine d'inégalités de revenus et donc de patrimoine. De même l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle (catégories construites par l'INSEE) permet de rendre compte des inégalités économiques (revenus/patrimoine) et sociales (inégalité d'espérance de vie par exemple). Certains chercheurs ont également montré que les personnes habitants dans certains quartiers cumulent des handicaps (échec scolaire, chômage, faibles revenus, accès difficile aux transports) pendant que d'autres cumulent les avantages (comme par exemple les habitants du 16ème arrondissement de Paris ou ceux du 7ème arrondissement de Marseille). C'est pourquoi le lieu de résidence est un des facteurs permettant de rendre compte de la stratification sociale. La pluralité de ces critères rend complexe l'établissement d'une hiérarchie unique même si les inégalités économiques et sociales tendent à se cumuler.

Chapitre II

La structure socioprofessionnelle renvoie à la façon dont la population se répartie en groupes à partir de critères liés à la profession exercée. En France c'est la nomenclature des PCS qui permet de rendre compte de la structure socioprofessionnelle. Cette dernière s'est transformée depuis la seconde moitié du 20ème siècle sous l'effet de plusieurs grandes évolutions : la salarisation, la tertiarisation, l'élévation du niveau des qualifications et la féminisation des emplois. La salarisation renvoie à l'augmentation de la part des salariés dans la population active. En effet, entre 1970 et 2015, la part de l'emploi salarié dans l'emploi total a augmenté, passant de 80% à 90%. Cette salarisation est l'une des variables explicatives de l'installation pérenne (durable) des femmes dans l'emploi et du développement de la reconnaissance par la société de leur activité professionnelle. Cette féminisation des emplois (féminisation recensée) traduit une évolution du rapport au travail des femmes. En 1962, environ 34% des emplois sont occupés par des femmes alors qu'en 2007, environ 47% des emplois sont occupés par des femmes. La féminisation des emplois est également liée à la tertiarisation, c'est-à-dire à l'augmentation de la part du secteur tertiaire dans l'emploi. En effet, entre 1962 et 2007, la part des personnes ayant un emploi dans le secteur tertiaire a augmenté, passant d'environ 40% à 75%. Enfin, à partir des années 1960, les mesures consistant à allonger la durée de scolarisation obligatoire et à unifier le système d'enseignement secondaire ont fortement contribué à l'élévation du niveau de qualification de la main d'oeuvre.

Chapitre III

Pour K. Marx, le critère qui permet de définir et distinguer les classes sociales est celui de la place occupée dans le système de production. Il distingue ainsi la « bourgeoisie capitaliste » qui est propriétaire des moyens de production et la classe ouvrière qui ne possède que sa force de travail qu'elle va « vendre » à la bourgeoisie capitaliste. Ces caractéristiques objectives permettent de définir une classe en soi. Si, de plus, les membres de la classe sociale ont conscience de leur appartenance commune (conscience de classe) et s'ils agissent pour défendre leur intérêt, on passe d'une classe en soi à une classe pour soi. Pour Marx, l'exploitation de la classe ouvrière par la bourgeoisie capitaliste est à l'origine du passage de la classe en soi à la classe pour soi et donc de la lutte des classes. En effet, dans l'analyse de Marx, les rapports entre les classes sociales sont conflictuels car les différentes classes ont des intérêts qui divergent et sont opposés. Pour lui, on ne peut pas penser la classe sociale sans son rapport conflictuel avec une autre classe : « *les individus isolés ne forment une classe que pour autant qu'ils doivent mener une lutte contre une autre classe* ». Marx a une conception réaliste des classes sociales. Pour M. Weber, les classes sociales regroupent des personnes qui sont dans la même situation de classe, c'est-à-dire qui ont des chances semblables d'accéder aux biens (selon leur revenu, leur patrimoine, leur place dans le système de production, leur capacité à diriger les moyens de production...). Les classes sociales renvoient à l'ordre économique. Ainsi, M. Weber distingue 4 classes sociales : « la classe ouvrière », « la petite bourgeoisie », « les intellectuels et spécialistes sans biens », et « la classe des possédants ». Pour M. Weber, les classes sociales ne sont que l'une des dimensions de la stratification sociale. Il considère que la position d'un individu dans la société ne dépend pas que de sa position économique mais aussi du prestige associé à son statut et de l'importance du pouvoir politique qu'il peut détenir. Des sociologues ont annoncé, dès le début des années 1970 la « fin des classes sociales ». Selon eux, ce concept qui était auparavant pertinent pour analyser la structure sociale ne l'est plus pour analyser la société contemporaine. Cette remise en cause de la pertinence du concept de classes sociales est basée sur plusieurs évolutions : La réduction des inégalités économiques (revenus, patrimoine) et sociales (réduction des inégalités scolaires liée notamment à l'allongement de la scolarité obligatoire et à l'unification du système d'enseignement jusqu'à la fin du secondaire ...)

L'affaiblissement des frontières sociales liée à l'homogénéisation des comportements, des styles de vie et de la consommation

L'affaiblissement de la conscience de classes à l'origine d'une moindre conflictualité de classes.

Selon ces sociologues, ces évolutions seraient à l'origine de la moyennisation de la société. Dans la perspective de la moyennisation, on assisterait donc à une réduction des distances interclasses à l'origine d'un affaiblissement/brouillage des frontières de classes conduisant à terme à leur disparition. Dans cette optique les analyses en termes de classes sociales ne seraient plus pertinentes pour analyser la société.

Les modèles de la « fin des classes sociales » ont été confrontés ces dernières décennies à la hausse et au maintien des inégalités économiques et sociales (inégalités de revenus et de patrimoine, inégalités scolaires, inégalités d'espérance de vie...). Dans ce contexte L. Chauvel explique qu'il est paradoxal de parler de « fin des classes sociales ». Si la période des trente glorieuses a conduit à une remise en cause de l'analyse en termes de classes sociales, la hausse des inégalités observées ces dernières années (hausse des distances interclasses) et la formation progressive d'une identité collective (induite par cette hausse des inégalités) ont conduit L. Chauvel à montrer que l'analyse en termes de classe sociale reste aujourd'hui pertinente pour analyser la société. C'est en ce sens qu'il emploie l'expression d'un « retour des classes sociales ». Dans cette perspective, les analyses en termes de classes sociales restent pertinentes pour rendre compte de la façon dont la société est structurée et hiérarchisée. Dans le cadre du débat sur le retour (ou non) des classes sociales des sociologues ont mis en avant des inégalités intra-classes : inégalités d'accès à l'emploi selon l'origine ethnique, l'âge, le sexe... Ces différents facteurs permettant de rendre compte des inégalités intra-classes peuvent rendre difficile l'identification des individus à une classe sociale. Dans la même perspective, certains sociologues ont mis l'accent sur le fait que dans les sociétés modernes, la multiplication des appartenances (religieuses, ethnique, de genre) peut contribuer à affaiblir la conscience de classe et à brouiller les frontières entre ces dernières, remettant ainsi en cause la pertinence de l'analyse en termes de classes sociales.

Enfin, les évolutions du marché du travail ont conduit à la multiplication des situations pour un même emploi. Certains individus sont embauchés en CDI, d'autres sont embauchés en CDD, certains ont un emploi à temps plein, d'autres ont un emploi à temps partiel, les rémunérations tendent à être individualisées avec l'augmentation de la part des primes. Ces évolutions traduisent une multiplication des facteurs de différenciation et donc d'individualisation qui peut là encore rendre difficile l'identification à une classe sociale.

Dans une optique différente, face aux inégalités entre hommes et femmes qui traversent les classes sociales, des sociologues ont mis l'accent sur la nécessité d'articuler les rapports sociaux de genre aux rapports de classes pour rendre compte de la façon dont la société est structurée.